

# Rolle

## Débat sur la cantine du collège

Mardi soir, le Conseil communal devait se prononcer sur une enveloppe de 370 000 francs destinée à la réalisation d'un réfectoire avec une cuisine de production dans le complexe scolaire du Martinet. Mais la commission chargée d'étudier le préavis a demandé aux élus d'amender le document, pour que la somme «ne soit engagée que lorsque la décision aura été prise de réaliser, ou non, l'école à journée continue». Après un long débat, la Municipalité a finalement décidé de retirer le préavis in extremis. L'objet sera revoté dans trois mois. **N.R.**